



Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Réf. Circulaire BDT/TDAG/023

Genève, le 3 juin 2014

Aux:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur UIT-D
- Membres du Bureau du GCDT
- Présidents et Vice-Présidents des commissions d'études de l'UIT-D

Objet: Dix-neuvième réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications
29 septembre – 1er octobre 2014

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la 19^{ème} réunion du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT), qui se tiendra du 29 septembre au 1er octobre 2014 au siège de l'UIT à Genève.

Cette réunion du GCDT revêt un intérêt particulier, car elle sera consacrée aux résultats de la récente Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-14) et à leurs incidences sur les travaux du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT (UIT-D). En outre, le GCDT examinera les principaux axes du Plan d'action de Dubaï, afin de fournir des orientations stratégiques visant à garantir la mise en œuvre efficace de ce Plan au cours des quatre prochaines années.

Le projet d'ordre du jour de la réunion du GCDT est reproduit dans l'**Annexe 1**.

Une note d'information concernant les inscriptions, les demandes de bourse, la soumission des contributions, l'hébergement et la procédure d'obtention de visa est jointe en **Annexe 2**.

Tous les documents de la réunion seront publiés sur le site web du GCDT (<http://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/default.aspx>) à mesure qu'ils deviennent disponibles.

Je suis certain que votre participation active fera de cette réunion un succès, et suis sûr de pouvoir compter sur vos avis et vos recommandations, si utiles aux travaux du BDT.

Je me réjouis de vous rencontrer à Genève.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Annexes: 2

Secteur du développement des télécommunications



Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)

19ème réunion du GCDT

Genève, 29 septembre - 1er octobre 2014

Document TDAG14-19/1-F

Date: xxx

Original: anglais

ORIGINE: Directeur, Bureau de développement des télécommunications

TITRE: Projet d'ordre du jour

- 1 Allocution du Secrétaire général
- 2 Allocution du Directeur du Bureau de développement des télécommunications
- 3 Remarques liminaires du Président du GCDT
- 4 Adoption de l'ordre du jour et examen du programme de gestion du temps
- 5 Résultats de la CMDT-14
 - 5.1 Nouveau mandat du GCDT (Rés. 24)
 - 5.2 Considérations stratégiques pour la mise en oeuvre du Plan d'action de Dubaï
 - 5.3 Activités intersectorielles
- 6 Examen de la mise en oeuvre du Plan opérationnel de l'UIT-D
- 7 Questions relatives aux commissions d'études de l'UIT-D
- 8 Contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI
- 9 Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2015-2018
- 10 Méthodes de travail du GCDT et des commissions d'études
- 11 Rapport du Groupe sur les initiatives relatives au renforcement des capacités (GCBI)
- 12 Questions relatives aux membres et aux partenariats
- 13 Divers

Point de contact:	Nom/Organisation/Entité:	B. Sanou, Directeur, Bureau du développement des télécommunications
	Numéro de téléphone:	+41 22 730 5533
	Courriel:	BDTDocscontrol@itu.int

NOTE D'INFORMATION DU GCDT

Inscription et demandes de bourse

Les inscriptions préalables se feront uniquement **en ligne par l'intermédiaire des coordonnateurs** désignés par chaque administration ou entité habilitée à participer à la réunion du GCDT. Les inscriptions en ligne seront ouvertes à partir du lundi 16 juin 2014, à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/net3/ITU-D/meetings/registration/>.

L'enregistrement sur place sera ouvert le 29 septembre 2014 à partir de 8 h 30 au bâtiment Montbrillant de l'UIT. Les délégués préalablement inscrits n'auront besoin que de présenter leur lettre de confirmation et une pièce d'identité avec photo. Les délégués non préalablement inscrits devront en outre fournir une lettre d'accréditation du coordonnateur désigné par leur entité pour pouvoir s'inscrire sur place.

Le rôle du coordonnateur est de s'occuper des formalités d'inscription pour son administration/entité. La liste des coordonnateurs peut être consultée à l'aide d'identifiants TIES à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/net3/ITU-D/meetings/registration/>.

Pour modifier les coordonnées d'un coordonnateur ou pour changer de coordonnateur, un représentant habilité doit envoyer une télécopie officielle au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions (+41 22 730 5545/+41 22 730 5484 ou par courriel à: bdtmeetingsregistration@itu.int), en fournissant les renseignements suivants: nom de famille, prénom et adresse de messagerie électronique.

Dans les limites des ressources budgétaires disponibles, une bourse par pays peut être accordée aux participants des pays dont le PIB par habitant est inférieur à 2 000 USD, la priorité étant accordée aux pays les moins avancés (PMA). En raison de contraintes budgétaires, les pays bénéficiaires devront peut-être contribuer partiellement au coût de la bourse. Pour demander un formulaire de demande de bourse, les participants doivent tout d'abord s'inscrire en ligne et cocher la case appropriée.

Les demandes de bourses signées et approuvées doivent parvenir au Service des bourses le **15 août 2014 au plus tard**.

Les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

Interprétation et traduction

L'interprétation sera assurée en fonction des demandes des participants. Vous êtes donc invité(e) à indiquer sur votre formulaire d'inscription, **avant le 14 août 2014**, si vous avez besoin d'une langue autre que l'anglais.

Participation à distance et diffusion sur le web

La participation à distance interactive sera possible lors de la prochaine réunion du GCDT.

La diffusion traditionnelle sur le web continuera d'être assurée en parallèle.

Un compte TIES est nécessaire pour avoir accès à la participation à distance ou à la diffusion sur le web. Veuillez consulter le [site web du GCDT](#) pour toute information pratique concernant l'utilisation de ces services.

Contributions au GCDT

Conformément à la Résolution 1 (Rév. Dubaï, 2014) de la CMDT, les contributions ne devraient pas excéder cinq pages et doivent être soumises au moyen du modèle en ligne disponible à l'adresse suivante:

http://www.itu.int/ITU-D/CDS/contributions/tdag_v2.

Veillez joindre au formulaire de soumission en ligne la version originale au format Word de votre contribution, afin de garantir que tous les hyperliens, graphiques et tableaux soient affichés correctement.

Conformément à la disposition 13.1.1 de la Résolution 1 (Rév.Dubai, 2014), la date limite de soumission des contributions a été fixée au **15 août 2014**.

Aucune contribution reçue moins de 45 jours calendaires avant la réunion ne sera traduite, et seules les contributions reçues au moins 12 jours calendaires avant la réunion seront publiées.

Les contributions reçues moins de 12 jours calendaires avant la réunion ne figureront pas dans l'ordre du jour. Elles ne seront pas distribuées, mais seront conservées pour la réunion suivante. Aucune contribution ne sera acceptée après l'ouverture de la réunion.

Documents

La réunion du GCDT sera sans papier. Les délégués sont invités à apporter leurs ordinateurs portables pour pouvoir télécharger localement tous les documents des réunions et avoir accès au site web pour consulter les nouveaux documents. Un guide de l'utilisateur concernant la synchronisation des documents sera disponible sur le [site web du GCDT](#).

Les délégués sont priés de veiller à disposer d'un compte TIES, afin d'avoir accès aux documents de la réunion du GCDT à partir du site web. Pour savoir comment demander un compte TIES, rendez-vous à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/TIES/index.html>.

Informations pratiques

Veillez noter que la Suisse applique une procédure stricte pour l'obtention des visas. Nous incitons vivement les participants à lire attentivement la procédure d'obtention de visa, disponible sur le [site web du GCDT](#). Veuillez noter qu'il faut au minimum trois semaines pour traiter une demande de visa Schengen.

Vous êtes invité(e) à visiter le coin des délégués de l'UIT (<http://www.itu.int/en/delegates-corner/Pages/default.aspx>) pour obtenir des informations pratiques sur Genève, y compris une liste d'hôtels auprès desquels l'UIT bénéficie de tarifs préférentiels.
